

L'hon. M. Lesage: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Je me demande s'il est bien parlementaire de dire qu'il est indigne du premier ministre de faire ceci ou cela; tout à l'heure, l'honorable député a dit qu'il était criminel, de la part du premier ministre, d'agir de telle façon. Je me demande si tout cela est bien parlementaire?

M. Gauthier (Portneuf): C'est bien mal-propre.

M. Dufresne: Je n'ai jamais accusé le premier ministre d'être un criminel. Je ne veux pas dire non plus qu'il est indigne. J'ai dit tout simplement, et je le répète, (j'espère que l'honorable ministre va bien m'écouter cette fois), j'ai dit que si le premier ministre résidait aux abords de ces égouts corrompus, dans son comté, plutôt que sur les hauteurs de la ville de Québec, sur la Grande-Allée, dans le comté de Québec-Sud, il s'apercevrait bien vite qu'il est indigne d'un premier ministre de laisser des êtres humains respirer tant d'odeurs contaminées.

L'hon. M. Lesage: C'est cela.

M. Dufresne: Je n'ai pas dit qu'il l'était. Je veux simplement dire que s'il était là, il se rendrait compte de cela.

L'hon. M. Lesage: C'est une interprétation nauséabonde.

M. Dufresne: Si l'honorable ministre habitait dans ce bout-là, plutôt que dans la belle partie de Québec, sur les hauteurs de la citadelle, il s'apercevrait que ça ne sent pas bon, et il ferait probablement des revendications, au sein du cabinet, pour demander au premier ministre, de la part de ses électeurs, de les débarrasser de ces égouts à ciel ouvert.

Une fois de plus je le dis, réfléchissant ainsi le sentiment unanime des ouvriers de chez nous. Ces braves travailleurs ne demandent pas la charité ni des secours directs de l'État. Leurs devanciers leur ont légué l'amour du travail, qu'ils veulent eux-mêmes transmettre à leurs enfants et aux générations futures. Ils veulent avoir la satisfaction de gagner leur pain quotidien et celui de leur famille à la sueur de leur front, mettant à profit les talents d'ouvriers que la Providence leur a donnés.

J'ai peut-être été un peu dur pour le gouvernement et le premier ministre, mais j'estime qu'il est temps plus que jamais que quelqu'un, en cette Chambre, se fasse le porte-parole de ceux qui ont faim. L'heure n'est plus aux fleurs de rhétorique.

(Éclats de rire)

Monsieur l'Orateur, entendez-vous ces intelligents éclats de rire de la part de ceux qui représentent des gens qui leur écrivent

[M. Dufresne.]

actuellement des centaines de lettres, par jour, pour leur demander de quoi se mettre sous la dent? Il n'y a pas de quoi rire!

L'hon. M. Lesage: On a le droit de rire.

M. Dufresne: Je trouve ridicules les éclats de rire du ministre du Nord canadien et des Ressources nationales (M. Lesage); on serait porté à croire qu'il a perdu le nord.

L'hon. M. Lesage: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Je ne crois pas qu'il soit contraire au décorum de rire d'un député lorsqu'il s'amuse à faire des bouffonneries à la Chambre.

M. Dufresne: Monsieur l'Orateur, je remercie l'honorable ministre de sa déclaration. Lorsqu'on demande au gouvernement de donner à manger à ceux qui ont faim et de faire des travaux afin de pouvoir mettre du pain sur la table de ceux qui n'en n'ont pas, on dit que le député de Québec-Ouest fait des bouffonneries. Je prends note de cette déclaration de l'honorable ministre et j'espère que les journaux de la province vont reproduire en grandes manchettes l'expression même du ministre du "Grand Nord" qui, malheureusement, pour un instant, vient de perdre le nord.

A la grande satisfaction de mon honorable ami, je dirai simplement ceci: j'ai peut-être été un peu dur pour le gouvernement et pour le premier ministre...

M. Boisvert: Ah non!

M. Dufresne: Pas trop?

M. Boisvert: Non, non, continuez.

M. Dufresne: Je suis heureux de savoir que l'honorable député de Nicolet (M. Boisvert) ne s'est pas senti visé.

L'hon. M. Lesage: Sachant d'où cela vient...

M. Dufresne: Mais sachant qu'il est temps d'agir, je me suis fait le porte-parole de ceux qui ont faim. L'heure n'est plus à la rhétorique,—je ne pense pas en avoir fait,—mais elle est à l'action, et j'ai fait ces observations, conscient d'avoir rempli le devoir qui m'incombe, à titre de député, et que je me suis engagé à remplir.

Monsieur l'Orateur, que le gouvernement vote des millions pour aider les autres pays qui ont besoin de relever leur économie et les empêcher de devenir esclaves du communisme, j'en suis. Mais, je prie la Providence d'inspirer nos dirigeants canadiens afin qu'ils comprennent que si leur devoir est d'empêcher d'autres pays de tomber sous la domination du bolchévisme matérialiste et athée, ils doivent légiférer de façon à